

ARCHIVES

Toutes demandes relatives au dossier (résumé de dossier, rapport d'évaluation, lettre diagnostics, etc.) doivent se faire par les archives médicales via une autorisation que vous devez compléter. Cette autorisation correspond au formulaire AH-216 DT, disponible sur Internet ou à la clinique. Pour de plus amples informations, veuillez communiquer au 514-345-4931 poste 4621.



RETOUR D'APPEL DU SECRÉTARIAT



Les retours d'appel se font habituellement la journée même. Il peut néanmoins y avoir des délais de 24 à 48 heures.



CHU SAINTE-JUSTINE

CLINIQUE DE
PSYCHIATRIE
PÉRINATALE ET DU
JEUNE ENFANT

Secrétariat B-843
Tél.: 514 345-4931 poste 5333
Télé.: 514-345-7766
crv.ppje.hsj@ssss.gouv.qc.ca

ATTESTATION DE PRÉSENCE

Si vous avez besoin d'une attestation de présence à un rendez-vous à la clinique, vous devez en faire la demande le jour même auprès du secrétariat de la clinique au local B-843. La carte bleue sera alors demandée.

UNE ASSISTANCE, UNE PLAINTE, UN AVIS.

**Améliorer la qualité des services:
une préoccupation constante !**

En effet, au CHUSJ nous sommes soucieux de votre satisfaction. Vous trouverez, dans les salles d'attente de nos cliniques, un formulaire de plainte et de satisfaction que vous transmettez au commissaire aux plaintes et à la qualité des services (local A921 ou 514-345-4749) pour obtenir une assistance, un avis ou pour faire une plainte,



BIENVENUE

Bienvenue à la clinique de psychiatrie périnatale et du jeune enfant. Voici quelques informations qui vous permettront de bien comprendre le fonctionnement de la clinique.

Comment nous trouver



Vous devez vous diriger à l'étage A du Bloc 8 (bloc principal), passer devant les 2 cafétérias et tourner à droite au bloc 8. Une fois au bloc 8, descendre à l'étage B. La secrétaire vous accueillera au local B-843.

Carte bleue et carte d'assurance maladie



Vous devez vous présenter à l'admission à l'étage 1 du bloc 11 pour obtenir la carte bleue de votre enfant. Lors de tous vos rendez-vous, soyez munis de la carte d'assurance maladie valide et de la carte bleue de votre enfant.

À chaque renouvellement de la carte d'assurance maladie, vous devez obligatoirement mettre à jour la carte bleue de l'admission.

À votre premier rendez-vous, chaque parent doit présenter sa carte d'assurance-maladie valide. Si vous déménagez ou si vous changez de numéro de téléphone, assurez-vous que vos informations sont à jour sur la carte bleue.

MÉDICATIONS

Pour tout renouvellement de médicament, veuillez vous adresser à votre pharmacien et lui demander de faxer une demande de renouvellement au 514-345-4990 à l'attention du secrétariat. Prévoyez un délai de 5 jours ouvrables avant de recevoir le renouvellement.

Ayez en main la liste des médicaments de votre enfant; demandez à votre pharmacien de vous la remettre et assurez-vous d'avoir la version à jour à vos rendez-vous.



RENDEZ-VOUS

Toutes demandes de rendez-vous auprès d'un médecin doivent se faire en personne au secrétariat ou par téléphone, au 514-345-4931 poste 5333. Ayez votre carte bleue en main.

Plan CHU Sainte-Justine

3175, Chemin de la Côte-Sainte-Catherine, Montréal (QC) H3T 1C5

